



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-035-2021-09

PUBLIÉ LE 17 SEPTEMBRE 2021

# Sommaire

## **Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France /**

IDF-2021-09-16-00003 - ARRÊTÉ **??** portant modification de l'arrêté n°IDF-2021-02-26-002 du 26 janvier 2021 de composition partielle et **??** nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie (3 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

IDF-2021-09-16-00003

ARRÊTÉ

portant modification de l'arrêté  
n°IDF-2021-02-26-002 du 26 janvier 2021 de  
composition partielle et  
nomination au sein du comité de bassin  
Seine-Normandie

**ARRÊTÉ**

**portant modification de l'arrêté n°IDF-2021-02-26-002 du 26 janvier 2021 de composition partielle et nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE  
PRÉFET DE PARIS  
PRÉFET COORDONNATEUR DE BASSIN SEINE NORMANDIE  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L. 213-8, D. 213-17 et suivants ;

VU la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages notamment son article 34 ;

VU la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique et notamment son article 134 ;

VU le décret n°2020-1062 du 17 août 2020 relatif à la composition des comités de bassin ;

VU le décret en Conseil des ministres du 22 juillet 2020 portant nomination du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris (hors classe) - M. Marc GUILLAUME ;

VU l'arrêté n°IDF-2021-02-26-002 du 26 janvier 2021 de composition partielle et nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie modifié par l'arrêté n° IDF-2021-05-18-00007 du 18 mai 2021;

VU l'arrêté n°IDF-2021-02-02-004 du 2 février 2021 complétant l'arrêté de composition partielle et nomination au sein du comité de bassin Seine-Normandie ;

VU les désignations des conseils régionaux d'Île-de-France, de Bourgogne-France-Comté, de Centre-Val de Loire ;

VU la désignation de l'Assemblée des Départements de France ;

CONSIDÉRANT que suite à la réception de ces propositions, une modification de l'arrêté préfectoral de composition du comité de bassin Seine-Normandie est nécessaire ;

Sur proposition de la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France et de la directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie ;

# ARRÊTE

**Article 1 :** A l'article 2 de l'arrêté du 26 janvier 2021, le tableau des membres désignés au titre des représentants des conseils régionaux et le tableau des membres désignés au titre des représentants des départements sont modifiés comme suit :

## *Au titre des représentants des régions*

<b>Mme Stéphanie MODDE</b> remplace Mme Frédérique COLAS	Bourgogne Franche-Comté
<b>M. Jean-François BRIDET</b> remplace Mme Alix TERY-VERBE	Centre Val de Loire
<b>M. Thibault HUMBERT</b> remplace M. Frank CECCONI	Île-de-France

## *Au titre des représentants des départements*

<b>Mme Michèle FUSELIER</b> remplace Mme Bernadette VANNOBEL	Aisne
<b>Mme Claude HOMEHR</b>	Aube
<b>Mme Valérie DEQUESNE</b> remplace M. Paul CHANDELIER	Calvados
<b>M. François SAUVADET</b>	Côte-d'Or
<b>Mme Myriam DUTEIL</b> remplace M. Gérard CHERON	Eure
<b>Mme Evelyne DELAPLACE</b> remplace Mme Christelle MINARD	Eure-et-Loir
<b>Mme Marie-Laure BEAUDOIN</b>	Loiret
<b>M. Hervé MARIE</b> remplace M. Serge DESLANDES	Manche
<b>M. Nicolas LACROIX</b>	Haute-Marne
<b>M. Philippe SALMON</b> remplace M. Julien VALENTIN	Marne
<b>Mme Martine BORGEO</b> remplace Mme Nicole COLIN	Oise
<b>M. Julien DEMAZURE</b> remplace M. Bertrand BELLANGER	Seine-Maritime
<b>M. Jean-Marc CHANUSSOT</b> remplace M. Yves JAUNAUX	Seine-et-Marne
<b>Mme Colette LERMAN</b> remplace Mme Michèle CROUZET	Yonne
<b>M. Dan LERT</b>	Ville de Paris
<b>M. Nicolas MEARY</b> remplace Mme Brigitte VERMILLET	Essonne
<b>M. Denis LARGHERO</b>	Hauts-de-Seine
<b>Mme Frédérique DENIS</b>	Seine-Saint-Denis
<b>M. Morgan TOUBOUL</b> remplace Mme Chantal VILLALARD	Val-d'Oise
<b>Mme Chantal DURAND</b> remplace M. Didier GUILLAUME	Val-de-Marne
<b>M. Laurent BROSSE</b> remplace Mme Catherine ARENOU	Yvelines

**Article 2 :** L'article 4 de l'arrêté du 26 janvier 2021, désignant les représentants du collège des usagers économiques est modifié comme suit sur proposition de la Fédération professionnelle

des entreprises de l'eau:

- pour les membres désignés au titre des distributeurs d'eau :

<b>Mme Anne Du Crest</b> remplace Mme Séverine DINGHEM
--

**Article 3:** Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral n°IDF-2021-02-26-002 du 26 janvier 2021 modifié demeurent inchangées.

**Article 4:** Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet coordonnateur de bassin, la directrice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France, déléguée de bassin et la directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

**Article 5:** Le présent arrêté prendra effet à sa date de signature.

Fait à Paris, le 16 septembre 2021

Le préfet de la région d'Île-de-France,  
préfet de Paris

SIGNE

Marc GUILLAUME